

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme du lycée : agir pour une réforme au service des lycéens et des personnels

Pour le SE-UNSA, le Sgen-CFDT et la FCPE, les annonces sur la réforme du lycée ouvrent des perspectives encourageantes pour les lycéens :

- l'accompagnement personnalisé de tous les élèves, tout au long de leur parcours au lycée, représente une réelle opportunité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins, pour leur réussite et leur épanouissement. Il se fait sans augmentation de l'horaire des élèves, ce qui est dans l'intérêt des lycéens français, dont on connaît la très lourde charge de cours et de travail.
- les enseignements d'exploration prévus en classe de seconde, si les programmes sont redéfinis dans le même esprit, devraient permettre aux élèves de mieux construire leur parcours ultérieur, dans un esprit de découverte et de curiosité, sans les enfermer dans une pré-orientation.
- la mise en place d'un tronc commun en classe de première est une mesure pertinente : au-delà d'hypothétiques changements de parcours, sa création devrait permettre un décloisonnement des savoirs et des élèves.
- la possibilité offerte aux établissements, dans un cadre national fort et garanti à tous, de définir un projet pédagogique au service de la réussite de leurs élèves, est porteuse de dynamisme et de créativité.

Pour réussir cette réforme, il faut un investissement fort.

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et la FCPE demandent au ministre de l'Éducation nationale de créer les conditions pour que cette réforme se traduise par une amélioration des conditions de travail des lycéens et des personnels :

- en annonçant la tenue de journées banalisées dans tous les lycées rassemblant personnels, parents et élèves, dès janvier prochain, pour préparer la rentrée 2010,
- en garantissant dans la durée le maintien des moyens attribués au lycée sans recourir à l'augmentation des heures supplémentaires,
- en garantissant des effectifs réduits pour les groupes de compétences en langues vivantes,
- en engageant sans tarder des discussions sur les évolutions des enseignements technologiques,
- en mettant en place un plan ambitieux de formation initiale et continue des enseignants, cohérent avec les nouvelles missions que la réforme leur attribue.

Paris, le 27 novembre 2009